

**ANNEXE 11.5**  
**(a. 9.15.47)**

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN CONTINGENT  
INTÉRIMAIRE POUR UN PROJET D'AGRANDISSEMENT**

**20 \_\_\_\_** (Ajout de nouvelles entailles)

**Dans le but d'alléger  
le texte seul le  
masculin est utilisé**

**IMPORTANT**

- Remplir le formulaire en lettres moulées à l'encre noire ou bleue
- Inscrire votre numéro de FPAQ
- Signer l'attestation et l'engagement
- Pour le plan de l'érablière et le contour GPS, suivre les « Instructions pour les producteurs acéricoles » jointes en annexe.

<b>Section 1 : Identification</b>	
Nom de l'entreprise :	_____
NIM (Numéro d'identification ministériel MAPAQ) :	_____
Numéro FPAQ :	_____
<b>Adresse de correspondance</b>	
Nom du contact	Prénom du contact
Adresse	
Code postal	Téléphone résidence
Téléphone travail	Cellulaire
Télécopieur	Courriel

<b>Section 2 : Statut de votre(vos) érablières(s)</b>
Cochez toutes les cases qui s'appliquent à votre situation actuelle :
<input type="checkbox"/> Je suis locataire d'une érablière que j'exploite en terres privées
<input type="checkbox"/> Je suis propriétaire d'une érablière que j'exploite moi-même
<input type="checkbox"/> J'exploite une érablière sur les terres publiques visées par un permis d'exploitation délivré par le ministère des Forêts de la Faune et des Parcs du Québec ou de son mandataire (MFFPQ)

<b>Section 3 : Demande</b>
Je veux agrandir mon érablière.
Nombre d'entailles à ajouter :
Sur mes terres privées : _____
Sur une terre privée en location : _____
Sur les terres publiques : _____

**Section 4: Comment transmettre votre demande et date limite pour la transmettre**

**Par la poste avant le  
15 septembre \_\_\_\_\_**

**Fédération des producteurs acéricoles du Québec**  
555 boul. Roland-Therrien, bur. 525, Longueuil QC J4H 4G5

**Section 5 : Attestation**

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, résidant et domicilié  
au \_\_\_\_\_  
déclare ce qui suit :

1. Je demande un contingent intérimaire pour un projet d'agrandissement;
2. J'atteste que le projet respecte l'article 9.15.47 du Règlement.

ET J'AI SIGNÉ \_\_\_\_\_ À \_\_\_\_\_  
(signature du demandeur) (ville)

CE \_\_\_\_\_  
(date)

**Section 6 : Engagements**

Je prends l'engagement de compléter mon projet au plus tard le 1<sup>er</sup> mars 20\_\_\_\_. Je prends l'engagement d'aviser la Fédération des producteurs acéricoles du Québec lorsque mon projet aura été complété, et ce, avant de commencer à exploiter les entailles, en fournissant l'information pertinente. Je comprends que si je veux commencer à exploiter mon érablière en 20\_\_\_\_, je devrai en avoir avisé la Fédération au plus tard le 1<sup>er</sup> février 20\_\_\_\_ alors que si je veux commencer à exploiter l'érablière pendant la saison 20\_\_\_\_, je devrai en avoir avisé la Fédération au plus tard le 1<sup>er</sup> février 20\_\_\_\_. **Je comprends que je devrai exploiter personnellement la nouvelle érablière pendant au moins 3 ans et m'engage à le faire.**

Je comprends que si la Fédération des producteurs acéricoles du Québec m'accorde un contingent, elle pourra le retirer si j'ai fait des fausses déclarations lors de ma demande, si je n'ai pas complété mon projet dans les délais fixés ou si je n'ai pas rempli les conditions prescrites ou fourni toute la documentation requise.

Je m'engage à ne pas ajouter d'autres entailles sans une autorisation expresse et écrite de la Fédération et à ne pas commercialiser du sirop d'érable produit dans d'autres érablières que celles déclarées à l'ingénieur forestier qui réalisera le plan d'érablière pour ma demande de contingent de démarrage.

ET J'AI SIGNÉ \_\_\_\_\_ À \_\_\_\_\_  
(signature du demandeur) (ville)

CE \_\_\_\_\_  
(date)